

LES GRANDES PUISSANCES ET LA SOLUTION D'UNE CRISE DIPLOMATIQUE DU SUD-EST EUROPÉEN: «L'AFFAIRE DJURAŠKOVIĆ» (JUIN 1927)

CONSTANTIN IORDAN

La signature du traité italo-albanais (27 novembre 1926) fut un coup donné aux principes locarniens et à l'esprit du Pacte de la Société des Nations. Ses implications ont été multiples et de longue durée. Entre celles-ci: l'approfondissement de l'adversité franco-italienne dans l'Europe Centrale et aux Balkans, mais dans d'autres régions aussi, la réorientation graduelle de l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du problème de l'espace et la politique mussolinienne, des crises fréquentes dans les rapports entre Belgrade et Rome et entre Belgrade et Tirana, la stimulation du révisionnisme hongrois et bulgare, soutenu par l'Italie. Dans les nouvelles conditions, les chances de réalisation d'un pacte général balkanique selon le modèle de Locarno se sont beaucoup diminuées. De toute façon, on ne pouvait plus compter sur une participation de l'Albanie qu'avec l'acceptation des conditions exigées par Mussolini. Les problèmes de la sécurité sont devenus plus aigus¹.



Un historien des relations internationales d'aujourd'hui regarderait peut-être cette crise comme une banale affaire de prestige. Ses dimensions et ses conséquences ont dépassé toutefois le cadre d'une confrontation des orgueils. S'agissant formellement d'un conflit entre la Yougoslavie et l'Albanie à la moitié de l'année 1927, son déroulement offre plusieurs repères pour la compréhension de l'état réel des rapports et des intérêts de la zone de la Mer Adriatique.

¹ Voir notre livre, *România și relațiile internaționale din Sud-Estul european: «modelul» Locarno (1925–1927)*, Bucarest, 2001, pp. 256 et suiv.; cf. W. N. Medlicott, *British Foreign Policy since Versailles, 1919–1963*, Londres, 1968; Giampiero Carocci, *La politica estera dell'Italia fascista (1925–1928)*, Bari, 1969; James H. Burgwyn, *Il revisionnismo fascista. La sfida di Mussolini alle Grandi Potenze nei Balcani e sul Danubio, 1925–1933*, Milan, 1979; Jean-Baptiste Duroselle, Enrico Sera, *Italia e Francia dal 1919 al 1939*, Milan, 1981; Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, 1999.

Comment cette crise a-t-elle éclaté? Le 27 mai 1927, les autorités de Tirana arrêtent Vuk Djurašković – monténégrin d'origine, mais citoyen albanais – accusé d'espionnage et mettent sous séquestre une série de documents qui se trouvaient dans le bâtiment de la Légation d'Yougoslavie en Albanie. Djurašković travaillait à cette mission diplomatique comme «drogman», mais il n'avait pas une fonction officielle, communiquée comme telle au gouvernement albanais, selon l'observation du ministre de la Roumanie, Ion Trandafirescu. Malgré cette situation, le chargé d'Affaires yougoslave, Saković, a énergiquement demandé sa libération, invoquant le fait que le prisonnier serait un fonctionnaire officiel, sans faire cependant la preuve de cette charge.

Le Ministère albanais des Affaires Étrangères a refusé la sollicitation motivant qu'il s'agissait d'un problème interne du pays et, de plus, faisant allusion que l'attaché militaire, le Colonel Dinić, serait complice dans cette affaire d'espionnage. Quoiqu'il ait reçu des conseils de modération de la part des ministres de la Grande Bretagne, de la France et de l'Italie en Albanie, Saković a présenté (30 mai) au gouvernement de Tirana une note de protestation dans des termes extrêmement durs².

Au-delà des parties directement concernées, l'Italie fut évidemment intéressée dans la solution de la dispute dans la vision de Mussolini. «Il Duce» sollicitait au chef de la diplomatie yougoslave, Voja Marinković (3 juin) beaucoup de prudence dans le problème du «drogman» parce que la situation pourrait devenir dangereuse, car son ministre en Albanie, Ugo Sola, se doutait aussi que Djurašković détenait une qualité officielle, donc il pourrait se réjouir d'immunité diplomatique. Mussolini *suggérait* au chef de la diplomatie yougoslave une procédure de solution du différend: 1) le gouvernement de Belgrade retire la note de protestation, «absolument excessive en forme et en substance et disproportionnée par rapport à l'incident»; 2) après la retraite de la note, Ahmed Zogou, le chef de l'État, mettra le «drogman» en liberté dans un délai de 5 jours. Le schéma était considéré logique, puisqu'il n'offensait aucune partie, mais on soulignait qu'il s'agissait seulement d'une «suggestion», pas d'une proposition «formelle et officielle»³.

Le même jour, Alessandro Bodrero, l'ambassadeur italien à Belgrade, rencontrait Marinković, qui l'annonçait que pendant la matinée Zeno Bey, le ministre albanais, lui avait transmis une proposition de la part de Zogou: le «drogman» sera libéré si le gouvernement yougoslave ordonne à son chargé

² Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires Étrangères de la Roumanie (cité par la suite ADMAE). Fonds 71 Roumanie général, 1927, volume 187, feuille 225 : Rapport Tirana, n° 385/4 juillet 1927, Trandafirescu; le diplomate roumain présente l'histoire de la crise.

³ *I Documenti Diplomatici Italiani. Settima Serie: 1922-1935*, volume V (7 febbraio - 31 dicembre 1927) (cité par la suite DDI, 7, V), Rome, 1967, n° 233, p. 238: Télégramme Rome-Belgrade, 3 juin 1927, Mussolini.

d'Affaires «d'amadou» (*addolcire*) les phrases de la note considérées outrageantes. Puisque les choses se sont précipitées, Marinković a décliné l'offre. Par déférence envers Mussolini, il voyait une autre solution: la libération immédiate de Djurašković; un télégramme à Tirana pour apprendre de son représentant le texte de la note qu'il ne connaissait pas; l'examen, ensemble avec Bodrero, de la question de l'élimination des phrases non-désirées⁴.

Certes, toujours le 3 juin, Marinković a déclaré à la presse que si Djurašković n'est pas libéré en 24 heures, il rappelle sa mission diplomatique de Tirana. En effet, le lendemain, le personnel de la Légation, en tête avec Saković, a demandé les passeports, sollicitation approuvée toute de suite⁵. La retraite de la mission yougoslave – une interruption *de facto* des relations diplomatiques entre Belgrade et Tirana – a eu deux effets immédiats: il est devenu superflu une réponse de Mussolini au schéma proposé à la veille par Marinković; «Il Duce» a ajourné sa première entrevue avec Milan Rakić, le ministre yougoslave à Rome – déjà établie – et attendue presque trois mois par la diplomatie yougoslave, mais aussi par celle britannique⁶.

Quel était l'état d'esprit à Tirana? La position de Zogou n'était pas du tout commode, étant assailli par ses collaborateurs et les représentants diplomatiques. Les espoirs se dirigeaient vers l'Italie. C'est la raison de l'envoi de Djemil Dino, ancien ministre à Rome, à Ugo Sola pour tâtonner le terrain. Le collaborateur de Zogou croyait qu'en essence l'Albanie devrait céder. Pratiquement, il voyait utile la remise d'un *memorandum* aux Grandes Puissances, sollicitant des conseils, comptant surtout sur ceux de Mussolini. La démarche respective devrait souligner le désir de Tirana de maintenir la paix dans les Balkans et la nécessité que la Yougoslavie reconnaisse les prérogatives de la souveraineté de l'État albanais. Invité ensuite chez Zogou, Sola apprenait que la décision du Conseil des Ministres fut contre la libération de Djurašković, qu'on a envoyé au chargé d'Affaires yougoslave une note exprimant le mécontentement à l'égard de la retraite de la mission diplomatique. Le président de l'Albanie n'acceptait pas que son pays soit «humilié» par des «éléments philoyougoslaves». Se référant à l'opinion du ministre britannique, il se réservait le droit de s'adresser à la SDN (article 12) et demandait à Sola de rédiger, à côté de Feizi Bey, ministre *ad interim* des Affaires étrangères, le projet d'une note pour l'information des Grandes Puissances⁷.

Les premières réactions du ministre italien: un appel à Genève n'est pas nécessaire, parce que l'article 12 du Pacte se réfère à une «rupture», tandis que dans le cas concret il s'agit seulement d'une «suspension» des relations diplomatiques et qu'il n'y a pas un danger imminent d'un conflit militaire. D'autre part, une telle démarche serait «dangereuse» puisque la SDN pourrait ordonner une

⁴ *Ibidem*, n° 235, pp. 239–240: T. Belgrade, 3 juin 1927, Bodrero.

⁵ *Ibidem*, n° 237, p. 240: T. Durazzo, 4 juin 1927, Mario Arlotta.

⁶ *Ibidem*, n° 239, p. 241: T. Rome-Belgrade, 4 juin 1927, Mussolini.

⁷ *Ibidem*, n° 240, pp. 241–242: T. Durazzo, 4 juin 1927, Arlotta.

enquête qui s'élargirait fatalement de «l'affaire Djurašković» aux rapports albanoyougoslaves, implicitement au Pacte de Tirana. Quant au *memorandum*, Sola considérait comme plus adéquate une simple notification⁸.

La perspective de l'internationalisation du conflit devenait de plus en plus claire. Mussolini informait (5 juin) ses ambassadeurs de Londres, Paris, Berlin, mais aussi Washington sur les dernières évolutions, dominées par «l'irritation» de la Yougoslavie et la retraite de sa mission de Tirana. Pour lui était évidente la citoyenneté albanaise de Djurašković et il était clair le fait que Belgrade n'a pas notifié son appartenance au personnel diplomatique, donc son arrestation faisait partie des prérogatives de l'État albanais. On envisageait un échange général d'idées entre les Grandes Puissances sur cette affaire⁹.

«Il Duce» avait ses propres pensées sur ce litige et envoyait confidentiellement des instructions à Sola. C'est ainsi qu'il appréciait que la Yougoslavie «essaie un succès facile en Albanie pour augmenter son prestige dans les Balkans»; Belgrade est tenté de se conduire comme une «superpuissance»; c'est nécessaire une démonstration du fait que l'Albanie et l'Italie ont fait tout le possible pour apaiser le différend. En essence, Mussolini considérait que la «rupture» yougoslavo-albanaise est un événement favorable à l'Italie du point de vue politique. Motifs: 1) la Yougoslavie sera absente sur le territoire albanais, ses possibilités d'action se réduisant aux «intrigues et troubles»; 2) Zogou entrera de plus en plus sous le contrôle de Rome, étant privé de la possibilité de jouer encore sur «la contrepartie yougoslave»; 3) on offre un nouveau crédit aux signaux donnés par l'Italie concernant «l'esprit d'aventure» de la Yougoslavie; 4) on arrivera à la situation que l'Italie soit sollicitée de servir de médiateur dans la normalisation yougoslavo-albanaise, donc de mettre en valeur son statut de «tuteur»¹⁰.

Que se passait-il à Belgrade? Selon l'opinion de Bodrero, Marinković était «enragé» parce qu'il n'a pas communiqué à son chargé d'Affaires de Tirana de ne pas prendre en considération le terme ultimatif; d'autre part, il a compté sur le fait que Tirana hésitera d'approuver la remise des passeports pour donner à Mussolini la possibilité de s'entremettre. Le chef de la diplomatie yougoslave n'avait pas encore pris une décision concernant les passeports des membres de la Légation d'Albanie à Belgrade, mais pour Bodrero était évident que Zeno Bey ne reviendra pas en Albanie¹¹.

Réelle ou non, l'amnésie ou la négligence de Marinković était perçue à Londres comme un calcul politique. Sir William Tyrell, «l'éminence grise» du Foreign Office, voyait dans le geste de la retraite de la mission diplomatique une intention d'approfondissement de la crise pour que Belgrade ait la possibilité de

⁸ *Ibidem*, n° 244, pp. 246–247: T. Durazzo, 5 juin 1927, Arlotta.

⁹ *Ibidem*, n° 242, pp. 243–245: T. Rome, 5 juin 1927, Mussolini.

¹⁰ *Ibidem*, n° 243, pp. 245–246: T. Rome-Durazzo, 5 juin 1927, Mussolini.

¹¹ *Ibidem*, n° 245, pp. 247–248: T. Belgrade, 6 juin 1927, Bodrero.

soumettre l'incident à l'attention de la proche réunion du Conseil de la SDN, par conséquent de provoquer un ample débat sur le problème albanais, implicitement sur le traité de Tirana; il déclarait à l'ambassadeur italien, Chiamonte Bordonaro, qu'un éventuel appel peut facilement être contrecarré, surtout que dans l'actuelle situation, «il paraît que l'Albanie a raison»¹². Mussolini était préparé pour une possible confrontation à Genève. Ses mots d'ordre: 1) faire la Yougoslavie «échec et mat» (*scacco matto*), montrant à tout le monde l'erreur faite; 2) empêcher toute discussion sur le pacte de Tirana. Il sollicitait à Zogou une documentation complète sur le cas Djurašković¹³.

La position du leader de Tirana était cependant ambiguë: d'une part, il envoyait des instructions à Zeno Bey de ne pas avoir des contacts avec Marinković¹⁴, et d'autre part, il évitait depuis trois jours de donner une réponse à certaines demandes de Sola du soir du départ de la mission yougoslave: 1) de délivrer des passeports aux conseillers yougoslaves aussi; 2) de confier à l'Italie la protection des intérêts albanais en Yougoslavie¹⁵.

Au-delà de ces tergiversations, le 8 juin un élément nouveau est intervenu: chargé par son gouvernement, le ministre de France à Tirana, Gaston Moisson, Baron de Vaux, a officiellement demandé la libération immédiate de Djurašković comme unique moyen de la solution de l'incident, ultérieurement Belgrade s'obligeant à retirer et à modifier la note. La démarche a été faite auprès de Feizi Bey, qui lui a répondu, en son nom, que la manœuvre est blessante et que la procédure avancée déjà par le gouvernement albanais inversait l'ordre: tout d'abord la modification de la note, ensuite la libération. Alarmé par cette initiative, Sola exposait à Feizi Bey et à Zogou le point de vue de Rome et attirait l'attention de de Vaux que la demande est tardive, s'assumant une grave responsabilité sans que le gouvernement de Belgrade soit prévenu. Pour le diplomate italien, le seul moment propice à une solution du litige avait été le 2 juin (après-midi) lorsque, sous la pression du Colonel Dinić, Saković aurait été disposé à retirer la note – sur propre responsabilité – après quoi Zogou aurait ordonné la libération de Djurašković. En fait, il a retiré sa promesse seulement après quelques heures, invoquant l'absence de l'autorisation de Belgrade; la renonciation à cette idée fut provoquée par les conseils de de Vaux, qui a reconnu son intervention. Pour Sola il était clair que le moment 2 juin a été perdu à cause d'une démarche intempestive et dangereuse de la France¹⁶.

L'agitation à Tirana s'est déroulée, par la suite, sur d'autres coordonnées. Le ministre britannique était surpris par la démarche de de Vaux puisqu'elle n'a pas eu un caractère confidentiel et demandait à Zogou de rejeter la proposition française

¹² *Ibidem*, n° 247, pp. 249–250: T. Londres, 6 juin 1927, Bordonaro.

¹³ *Ibidem*, n° 249, p. 250: T. Rome-Durazzo, 7 juin 1927, Mussolini.

¹⁴ *Ibidem*, n° 251, p. 251: T. Durazzo, 7 juin 1927, Arolotta.

¹⁵ *Ibidem*, n° 252, p. 252: T. Durazzo, 7 juin 1927, Arlotta.

¹⁶ *Ibidem*, n° 254, pp. 252–253: T. Durazzo, 8 juin 1927, Arlotta.

«parce qu'elle ne tient pas compte ni de la substance des faits, ni du prestige du pays». À son tour, Sola avertissait le gouvernement de Tirana de ne pas avancer «n'importe quelle proposition de conciliation» puisqu'il donnerait à la France un «rôle» de médiateur, qui porterait préjudice aux intérêts de l'Albanie. En essence, il déclarait à Feizi Bey (9 juin): si la reprise des rapports entre l'Albanie et la Yougoslavie se produit, ce sera seulement par le truchement de Rome; l'Italie et l'unique puissance qui peut parler à Belgrade avec fermeté, protégeant l'honneur et la dignité de l'Albanie dont aucun autre pays n'a pas voulu tenir compte dans la crise actuelle. Feizi Bey promettait que la réponse que sera donnée à la France s'inspirera de ces suggestions¹⁷.

Mussolini aussi était préoccupé de l'offensive de la diplomatie française. Il savait que l'ambassadeur italien à Paris, Gaetano Manzoni, et son homologue albanais, Iliaz Vrioni, étaient en contact sur ce sujet. «Il Duce» communiquait à Manzoni (10 juin) les repères de la conduite: Rome laisse Paris agir à Belgrade, mais il ne voit pas avec plaisir une action française à Tirana, qui pourrait mener à une solution où l'Italie ne jouerait pas un rôle de premier ordre; par conséquent, il faut déterminer Vrioni être circonspect à Quai d'Orsay¹⁸.

À Londres, les mêmes réactions négatives. La démarche du Baron de Vaux était qualifiée par Tyrell (10 juin) comme une «gaffe». Le collaborateur du Secrétaire d'État au Foreign Office, Sir Austin Chamberlain, avait appris qu'à Belgrade les ministres d'Italie et de France «s'ignorent réciproquement» et annonçait que dans l'affaire Djurašković la Grande-Bretagne agira seulement en accord avec l'Italie¹⁹.

La réunion du Conseil de la SDN à Genève a permis de nouvelles consultations. Chamberlain, président *pro-tempore* du forum, voyait acceptable l'initiative d'une *simultanéité* des procédures de la retraite de la note et de la libération du «drogman», était contre l'insistance de Tirana de retirer la mission de Belgrade et préoccupé des agitations du nord de l'Albanie provoquées par l'administration locale; il avait des informations dans ce sens de la part de Sir Jocelyn Percy, inspecteur général de la gendarmerie albanaise dont le quartier général était à Shkodra²⁰.

La position de Londres était communiquée directement à Sir Ronald Graham, l'ambassadeur anglais à Rome: la Grande-Bretagne ne prendra pas l'initiative d'une solution; des concessions réciproques sont nécessaires; il faut prévaloir la procédure de la *simultanéité*; la retraite de la Légation albanaise de Belgrade «serait une grave erreur» en ce moment; Mussolini doit intervenir à Zogou pour ajourner cette décision; le ministre britannique à Tirana va coopérer pleinement avec son homologue italien²¹.

¹⁷ *Ibidem*, n° 257, p. 256: T. Durazzo, 9 juin 1927, Arlotta.

¹⁸ *Ibidem*, n° 261, p. 258: T. Rome-Paris, 10 juin 1927, Mussolini.

¹⁹ *Ibidem*, n° 267, p. 261: T. Londres, 11 juin 1927, Bordonaro.

²⁰ *Ibidem*, n° 271, pp. 269–270: T. Genève, 13 juin 1927, Vittorio Scialoja.

²¹ *Ibidem*, n° 272, p. 270: Sir Ronald Graham – Dino Grandi, Rome, 13 juin 1927.

Les attitudes irreconciliables des gouvernements yougoslave et albanais ont déterminé les Grandes Puissances d'avancer une procédure commune. Pendant les consultations de Genève, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne ont résolu que leurs représentants à Belgrade et à Tirana fassent une démarche collective et simultanée auprès du gouvernement yougoslave par laquelle ils lui sollicitent la retraite et la modification de la note, et du gouvernement albanais la libération du «drogman». En informant strictement confidentiel (15 juin) de cette décision le ministre roumain à Paris, Constantin Diamandy, le Secrétaire Général au Quai d'Orsay, Philippe Berthelot, était confiant dans le succès de l'apaisement du conflit, mais il considérait que la reprise des négociations directes entre Rome et Belgrade devenait condition *sine qua non* de la détente. Selon Diamandy, sans égard à la suite de la démarche projetée par les Grandes Puissances, Berthelot «persiste dans l'idée que le différend italo-serbe en Adriatique constitue une préoccupation inquiétante de la diplomatie européenne»²².

La nouvelle de la décision de Genève n'écartait pas les soupçons de Mussolini; il craignait que par la demande de Tirana, le Baron de Vaux désirait s'assurer une position prééminente²³. D'autre part, la diplomatie britannique et le Roi George V personnellement insistaient que «Il Duce» accorde une audience au ministre de Yougoslavie, se dessinant ainsi un certain optimisme par rapport à la solution du conflit albano-yougoslave²⁴.

Que s'est-il passé à Tirana? Le 17 juin, Sola a reçu de Rome l'ordre de s'associer à la démarche collective des Grandes Puissances décidée à Genève. Les collègues britannique, français et allemand l'ont chargé de sonder discrètement la réaction de Zogou; ce fut, par conséquent, «la reconnaissance de la primauté de notre position en Albanie». En leur nom, il a fait ensuite une démarche confidentielle au Président de la République (21 juin) et sa réponse fut favorable. Par conséquent, les quatre ministres ont décidé de proposer à leurs gouvernements que la démarche collective à Tirana et à Belgrade ait lieu le 24 juin²⁵. L'action s'est déroulée un jour avant.

Quelle fut la réaction de Belgrade? Le 23 juin, à 16 heures, les représentants des Grandes Puissances ont lu devant Marinković des notes identiques. En acceptant les efforts de conciliation, le chef de la diplomatie yougoslave a déclaré: 1) de procéder simultanément à la modification de la note yougoslave et la libération de Djurašković; 2) le moment de l'action simultanée doit être établi à Tirana par les ministres des Grandes Puissances; 3) le lendemain matin il transmettra, par l'intermédiaire du ministre français à Belgrade et de son collègue

²² ADMAE. F. 71 France, vol. 1, ff. 65-66: T. (strictement personnel et confidentiel), n° 8519/15 juin 1927, Diamandy.

²³ DDI, 7, V, n° 276, pp. 274-275: T. Rome - Genève, 16 juin 1927, Mussolini.

²⁴ *Ibidem*, n° 279, p. 276: T. Londres, 16 juin 1927, Bordonaro.

²⁵ *Ibidem*, n° 285, p. 279: T. Durazzo, 21 juin 1927, Arlotta.

de Tirana, en sa qualité de chargé d'Affaires de Yougoslavie en Albanie, un télégramme par lequel sera établie «la modification» que devait porter la note yougoslave, éliminant les mots considérés offensants; 4) les relations entre la Yougoslavie et l'Albanie seront considérées virtuellement reprises au moment même de l'action simultanée à Tirana. À la sollicitation de Marinković, les quatre ont décidé de recommander au gouvernements albanais de procéder, après le rétablissement des rapports diplomatiques, à l'examen du problème de la restitution des cartes appartenant au gouvernement yougoslave, séquestrées au moment de l'arrestation de Djurašković²⁶.

Avant d'esquisser les suites pratiques de la démarche collective, mentionnons que le lendemain (24 juin), trois mois après l'installation en fonction, le ministre Milan Rakić était reçu en audience par Mussolini. «Il Duce» notait le même jour que «l'attente» n'a pas regardé personnellement le diplomate lequel il estimait comme homme et poète, mais elle fut le résultat «des gaffes belgradoises». L'entretien a duré une demi-heure, a eu un caractère purement exploratoire – bonnes intentions de la reprise des rapports cordiaux – et, en vertu d'une entente préalable, n'ont pas été prononcés les mots Albanie ou Tirana en liaison directe avec le pacte de 1926²⁷.

Se référant aux déclarations de Marinković à la réception des diplomates des Grandes Puissances, Mussolini appréciait que les procédures évoquées à Belgrade soient «réglementaires et égales». Il sollicitait à Sola d'éviter les situations difficiles pour le gouvernement albanais dans la question de la modification du texte de la note; de toute façon, il considérait qu'il s'agit d'un succès pour l'Albanie. «Il Duce» attirait l'attention que Tirana devrait restituer seulement les copies officielles des archives de la Légation et pas du tout «les documents d'espionnage» puisqu'ils «appartiennent à d'autres gouvernements»²⁸.

Quelle a été la procédure poursuivie à Tirana? Les difficultés ont immédiatement jailli. Conformément aux instructions reçues de Belgrade, le Baron de Vaux s'est présenté à Giafer Villa, Secrétaire Général du Ministère albanais des Affaires Étrangères, avec l'offre suivante: remplacer l'ancienne note de Saković avec une nouvelle note portant sa signature, qui accompagne une note explicative sur les termes incriminés, signée aussi par le baron de Vaux. Giafer Villa a fermement répliqué: il ne peut pas admettre une autre transaction que celle proposée par le ministre d'Italie dans les sondages préalables, c'est-à-dire la retraite de la note incriminée et son remplacement avec une autre, avec la même signature, la même date et le même numéro du protocole. Ugo Sola, la source de l'information, observait que la substitution de la note yougoslave avec une autre signée par le Ministre de France transgressait un principe de droit international parce que dans la

²⁶ *Ibidem*, n° 289, p. 284: T. Belgrade, 23 juin 1927, Bodrero.

²⁷ *Ibidem*, n° 291, p. 285: T. Rome-Belgrade, 24 juin 1927, Mussolini.

²⁸ *Ibidem*, n° 292, pp. 285–286: T. Rome-Durazzo, 24 juin 1927, Mussolini.

période de l'interruption des relations diplomatiques, la Légation de France n'a pas représenté en Albanie les intérêts de la Yougoslavie. Le Baron de Vaux n'avait pas la qualité de chargé d'Affaires de Yougoslavie, mais seulement la mission de la simple protection des intérêts des sujets yougoslaves en Albanie. Certes, après la réplique de Giafer, de Vaux attendait des instructions²⁹.

Mussolini avait une opinion plus nuancée dans la question de la substitution de la «fameuse note». Le fait qu'on a soutenu constamment l'idée «de la retraite et du remplacement de la note» signifiait plus qu'une «modification» précisément pour donner à l'Albanie la satisfaction attendue. Puisque la note initiale ne peut pas être renouvelée avec la signature du chargé d'Affaires yougoslave, elle est frappée de nullité; par conséquent, il s'agit d'un autre document «avec une physionomie complètement différente». Il demandait à Sola une réglementation rapide pour que toute tergiversation sera attribuée à l'Italie³⁰.

Ce n'était pas toutefois tellement simple. Zogou paraissait déconcerté, mais il savait que de Vaux avait envoyé de longs télégrammes à Paris et à Belgrade. On attendait la réponse. Le ministre britannique était contrarié par l'embarras produit à Belgrade et s'interrogeait sur le travail fait par son collègue. Le ministre allemand retenait le fait que de Vaux n'aurait pas désapprouvé devant Giafer les décisions prises dans la capitale yougoslave³¹.

Pour Mussolini, l'action de la France avait échoué, donc il y avait de la place pour que l'Italie entreprenne une démarche au nom des Grandes Puissances. C'est pour cela qu'il demandait à Sola de déclarer à de Vaux qu'il s'assume la responsabilité de la démarche. «Il Duce» précisait les modalités: 1) convenir avec ses collègues les termes exacts de la communication qui devait être faite au gouvernement au nom des quatre Légations; 2) communiquer au gouvernement cette modalité, tout en soulignant qu'il ne s'agissait pas de la volonté de la Yougoslavie, mais des termes convenus par les quatre ministres; 3) on ne parlera pas au nom de l'Italie, mais des quatre Légations, donc on ne peut rien supprimer ou ajouter à la note; 4) montrer officieusement que la prise de cette charge par l'Italie est une circonstance favorable au gouvernement albanais; 5) ajouter que Mussolini personnellement pense que c'est dans l'intérêt de l'Albanie que ce litige soit résolu avec maximum de succès³².

Le 1^{er} juillet, Sola rapportait les premiers résultats. À la réunion des quatre il a été sollicité à s'assumer la responsabilité d'un «réaménagement» complet de la note. Le nouveau texte a l'accord de tous les ministres, qui ont décidé: 1) le ministre d'Italie reprend les sondages près du gouvernement albanais pour le convaincre d'accepter la nouvelle note avec la signature du Baron de Vaux à la

²⁹ *Ibidem*, n° 295, pp. 287–288: T. Durazzo, 25 juin 1927, Arlotta.

³⁰ *Ibidem*, n° 296 p. 288: T. Rome-Durazzo, 25 juin 1927, Mussolini.

³¹ *Ibidem*, n° 297, pp. 289–290: T. Durazzo, 25 juin 1927, Arlotta.

³² *Ibidem*, n° 307, pp. 297–298. T. Rome-Durazzo, 30 juin 1927, Mussolini.

place de celle avec la signature de Saković; 2) mettre Belgrade devant le fait accompli par la retraite et la substitution de la note «réaménagée», probablement le lendemain; 3) avertir télégraphiquement toute de suite les gouvernements des Grandes Puissances que Zogou avait tout le droit de prétendre le respect de la promesse faite, étant incompréhensible l'attitude des représentants de Belgrade qui n'ont pas tenu compte dans les délibérations des faits convenus; 4) les ministres italien; britannique et allemand ont partagé la responsabilité avec le ministre français pour le «réaménagement» de la note, donc leurs gouvernements communiquent à Belgrade que la décision a été dictée par les circonstances et dans l'intention de la solution de la situation, qui peut devenir dangereuse³³.

Les premiers sondages faits près de Feizi Bey et Giafer Villa furent favorables au texte nouveau. Zogou, en échange, a été «visiblement irrité» menaçant qu'il s'adressera à la SDN. Sola lui a longuement expliqué le fait que la note signée par le ministre de France représente pour l'Albanie un succès plus grand que celui escompté. En fait, Zogou était agité par le doute que Rome aurait fait le jeu de Belgrade. Il a finalement annoncé que la décision sera prise le lendemain à la réunion du Conseil des Ministres. L'opinion intime de Sola: si la réponse est négative, il faut déployer des efforts à Belgrade pour l'envoi d'une note avec la signature de Saković; si la réponse est favorable, Djurašković pourrait être libéré même le lendemain³⁴. Les autorités de Tirana ont accepté la dernière formule proposée par les Grandes Puissances. Ce fut un succès de l'Italie et Ugo Sola a reçu de vifs remerciements de la part de Feizi Bey et des membres du corps diplomatique, les ministres allemand, français, grec et bulgare³⁵.

En principe, les relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Albanie ont été reprises le 2 juillet. Le gouvernement de Belgrade a ajourné la désignation d'un nouveau chef de sa mission à Tirana et il paraissait qu'il avait l'intention de nommer un secrétaire pour un poste de chargé d'Affaires. De toute façon, un effet secondaire de la solution du différend fut l'accroissement du désir de certains réfugiés albanais d'Italie de revenir dans leur patrie; un cas notable a été celui de Kassem Lafzizi, important commandant militaire pendant le régime de Fan Noli (juin-décembre 1924)³⁶.

Quoique circulait le bruit que Belgrade pourrait envoyer au poste l'ancien ministre, Bogoljub Jevtić – absent de l'Albanie au moment du déclenchement de la crise –, comme chef de la mission a été désigné un chargé d'Affaires. Le ministre de Roumanie, Ion Trandafirescu, commentait à sa manière la fin du différend: la solution «n'est pas toutefois facilement digérée par le gouvernement yougoslave

³³ *Ibidem*, n° 310, p. 300: T. Durazzo, 1^{er} juillet 1927, Arlotta.

³⁴ *Ibidem*, n° 311, p. 301: T. Durazzo, 1^{er} juillet 1927, Arlotta.

³⁵ *Ibidem*, n° 314, pp. 305–306: T. Durazzo, 3 juillet 1927, Arlotta.

³⁶ ADMAE. F. 71 Roumanie général, 1927, vol. 187, ff. 232–234: R. Tirana, n° 391/9 juillet 1927, Trandafirescu.

dont la diplomatie, coupable premièrement par le manque de respect pour les usages modernes et urbains, fait preuve maintenant aussi d'un manque d'habileté, sans vouloir, ou sans pouvoir faire <bonne mine à mauvaise fortune>»³⁷.



Cette «affaire» présente au moins deux points d'intérêt: des techniques et des mécanismes de la pratique diplomatique et des mentalités lorsqu'on entamait ce genre d'incidents. En fait, l'analyse de «l'affaire Djurašković» met en lumière quelques dimensions des adversités de la zone de la Mer Adriatique, surtout le fait que déjà la prépondérance de l'Italie en Albanie ne pouvait plus être contrecarrée, ni par la Yougoslavie, ni par la France. C'était une évidence qu'aucun projet panbalkanique de sécurité et de coopération ne saurait être mis en oeuvre sans la participation directe de l'Italie. Et ses intérêts dans la région n'étaient pas un secret. Quant au prestige de Mussolini, ce fut l'une des plus rudes épreuves à surmonter, après le traité de Tirana.

³⁷ *Ibidem.* F. 71 Albanie, 1922–1934, ff. 65–66: R. Tirana, n° 403/14 juillet 1927, Trandafirescu.